

## JARDIN D'ENFANTS RUDOLF STEINER

### PROJET D'ETABLISSEMENT



## TABLE DES MATIERES

Introduction.....	4
1. Le projet d'accueil .....	4
1.1 Les prestations d'accueil proposées .....	4
1.1.1 Présentation de l'établissement .....	4
1.1.2 Mode de financement .....	4
1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap .....	6
1.3 Les compétences professionnelles mobilisées .....	7
1.3.1 L'équipe et les intervenants .....	7
1.3.2 L'accueil des stagiaires et des volontaires en service civique.....	7
1.3.3 Le travail d'équipe et la formation du personnel .....	8
2. Le projet éducatif .....	8
2.1 L'accueil .....	9
2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation .....	9
2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace .....	9
2.2 Le soin.....	11
2.2.1 L'alimentation.....	11
2.2.2 Le sommeil .....	11
2.2.3 L'hygiène et les soins corporels.....	12
2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil .....	12
2.3.1 Le jeu et les activités .....	12
2.3.2 L'égalité garçon fille .....	17
3. Le projet social et le développement durable .....	17
3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs .....	17
3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement .....	18
3.2.1 Une communauté basée sur le partenariat et la coéducation .....	18
3.3 Les actions de soutien à la parentalité.....	18
3.3.1 Les entretiens individuels.....	18
3.3.2 Les réunions de parents .....	19
3.3.3 L'accueil parents/enfants .....	19
3.3.4 Des temps de formation et soirées thématiques .....	19
3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion social et professionnel.....	19
3.5 La démarche en faveur du développement durable.....	20

3.5.1 Les locaux .....	20
3.5.2 Les achats responsables .....	21
3.5.3 L'alimentation.....	21
3.5.4 L'entretien / Nettoyage.....	21
3.5.5 Lutter contre le gaspillage.....	21
3.5.6 Trier .....	22
3.5.7 Notre geste pédagogique .....	22
Conclusion .....	22

# INTRODUCTION

Le jardin d'enfants Rudolf Steiner est situé dans le département du Haut-Rhin, au cœur du quartier Logelbach à Wintzenheim, avec pour environnement de grands arbres, des jardins fleuris et une petite rivière « Le Logelbach » qui le traverse.

Notre structure bénéficie d'un agrément de la part de la Collectivité européenne d'Alsace via la PMI et est affiliée à la Fédération Pédagogie Steiner-Waldorf en France.

Nous accueillons des enfants dès l'âge de 30 mois jusqu'à 6 ans, avec une capacité de 85 places, et mettons en œuvre la pédagogie Steiner-Waldorf née en 1921 en Allemagne et aujourd'hui mise en œuvre dans plus de 3000 écoles et jardins d'enfants dans le monde.

Au cœur de la pédagogie Steiner Waldorf, il y a tout d'abord l'idée que l'enfant est la richesse de l'avenir. Les enjeux du XXIe siècle nous appellent à réinventer le monde de demain. C'est à ce projet essentiel que veut contribuer la pédagogie Steiner Waldorf : permettre aux enfants de devenir créatifs, empathiques, volontaires, engagés et responsables. Ces capacités sommeillent naturellement en chacun d'entre nous, mais il faut des jardins d'enfants et des écoles qui stimulent la confiance nécessaire pour donner un sens à sa vie, forger ses propres outils, résoudre par soi-même les défis du futur, réinventer demain.

## 1. LE PROJET D'ACCUEIL

### 1.1 LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

#### 1.1.1 PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, dit grand jardin d'enfants, « Jardin d'enfants Rudolf Steiner » est situé 4 rue Herzog à LOGELBACH - WINTZENHEIM (68124) et est géré par l'association du même nom « Jardin d'enfants Rudolf Steiner » dont les membres sont les parents, les éducateurs ou les amis de l'institution.

Les orientations pédagogiques sont élaborées collégialement par les éducateurs qui cultivent par ailleurs une collaboration étroite avec l'École Mathias Grünewald.

M. Martin Quantin est actuellement le représentant légal du jardin d'enfants Rudolf Steiner. L'association du jardin d'enfants Rudolf Steiner est responsable de la gestion financière, de l'entretien et de la mise en conformité des locaux.

Le gestionnaire employeur définit les fonctions et responsabilités déléguées aux directrices de l'établissement.

#### 1.1.2 MODE DE FINANCEMENT

Le jardin d'enfants est financé par les contributions des familles (sous forme d'écolages) mais également par la CAF du Haut-Rhin via la PSU qui lui est versée directement.

### *NOMBRE DE PLACES AUTORISE*

Le jardin d'enfants est autorisé à fonctionner pour recevoir :

- 85 enfants de 7h45 à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- 65 enfants les mercredis aux mêmes horaires
- 40 enfants de 12h30 à 18h00

Les enfants sont répartis en 2 unités:

- Unité A, localisée dans « La villa »: 40 enfants,
- Unité B, localisée dans « L'extension dit Maisonnée »: 45 enfants.

### *TYPES D'ACCUEIL PROPOSES*

Le jardin d'enfants propose un accueil régulier et un accueil occasionnel aux familles qui sont intéressées par son projet pédagogique et qui souhaitent participer à la vie de l'association. L'admission de l'enfant puis son accueil s'effectuent conformément au présent règlement de fonctionnement et s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement de la structure.

Le Jardin d'Enfants accueille tous les enfants, quelle que soit leur situation familiale, sociale (y compris les parents engagés dans un processus de réinsertion professionnelle), et géographique, et sans obligation d'activités professionnelles des parents. L'accueil des enfants en situation de handicap ou rencontrant des difficultés particulières est possible et étudié au cas par cas.

### *ACCUEIL DU MATIN :*

Les enfants dès leur 3 ans sont soumis à l'obligation d'instruction et donc d'assiduité sur le temps scolaire défini comme suit : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin.

Pour les enfants les plus jeunes, il est possible de demander un aménagement de présence sur une matinée au choix, sur demande écrite des responsables légaux et après avis du directeur de l'établissement, cela dans les conditions définies par le décret (*Décret n° 2019-822 du 2 août 2019 relatif au contrôle de l'obligation scolaire pour les enfants soumis à l'instruction obligatoire et inscrits dans des établissements d'accueil collectif dits "jardins d'enfants"*).

### *ACCUEIL D'APRES-MIDI :*

La famille s'engage à fréquenter l'accueil d'après-midi de manière au choix :

- Accueil "régulier" : se définit lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles.

- Accueil "occasionnel" : se définit comme un accueil des enfants dont les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

L'effectif d'enfants accueillis est réglementairement limité, les demandes occasionnelles ne pouvant pas forcément être satisfaites.

## 1.2 LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS OU DE PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Une partie de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'admission des jeunes enfants atteints de troubles de la santé s'effectue selon les règles définies par le décret n° 2000-762 du 1er août 2000.

Un enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique compatible avec la vie en collectivité, peut être accueilli au jardin d'enfants après étude des besoins de l'enfant.

Les contraintes de l'équipe d'encadrement doivent être identifiées pour permettre un accueil harmonisé au sein d'un groupe.

Pour inscrire leur enfant, les familles devront suivre le protocole d'accueil présenté autour de quatre temps de rencontres :

- le projet de la structure,
- la préparation de l'accueil (spécificité des locaux),
- le temps d'accueil,
- le suivi de l'accueil.

Le référent « Santé et Accueil inclusif » (RSAI) attaché à l'établissement donne son avis lors de l'admission, après examen médical de l'enfant effectué en présence de ses parents, conformément aux dispositions de l'article R.180-19 du code de la santé publique.

Cette rencontre permettra en effet d'échanger avec la famille notamment à propos du rythme de vie de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités d'adaptation et d'apprécier son état de santé et ses traitements éventuels.

Si l'admission est déclarée possible, un projet d'accueil individualisé (PAI) sera alors établi en accord avec la famille, l'équipe pédagogique et le médecin de la structure.

Le RSAI valide le nombre de jour de présence et veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants : en situation de handicap, ou vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Le protocole d'accueil individualisé (PAI) est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant.

Il est mis en place à la demande de la famille ou en accord avec elle. Il a pour but de faciliter l'accueil de cet enfant mais ne saurait se substituer à la responsabilité des familles.

Le RSAI de l'établissement se chargera de transmettre le PAI aux professionnels concernés et de former le personnel aux gestes nécessaires aux interventions. Selon la nature du trouble, il appartient au médecin prescripteur avec l'autorisation des parents, d'adresser au référent « Santé et Accueil inclusif, l'ordonnance indiquant avec précision le médicament qu'il convient d'administrer ainsi que les modalités d'administration.

Le référent « Santé et Accueil inclusif » définit les modalités du concours éventuel des services d'urgence.

L'ensemble du protocole doit être approuvé par les différentes parties et porter leur signature.

L'équipe pédagogique peut se mettre en relation avec les différents professionnels entourant l'enfant en situation de handicap en dehors du jardin d'enfants. Des temps d'échanges

peuvent être organisés entre les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels consultés (psychomotricien, éducateur spécialisé, CAMSP...).

#### *HANDICAP SE DÉCELANT AU COURS DE L'ACCUEIL*

Dans le cas d'un handicap se décelant au cours de l'accueil (modifications ou troubles du développement psychomoteur) remettant en cause sa prise en charge au sein d'un groupe d'enfants, le référent « Santé et Accueil inclusif » et l'équipe pédagogique peuvent revenir sur la compatibilité de l'accueil de cet enfant au sein de la structure.

La famille aura été préalablement préparée et tenue au courant de l'évolution du comportement de l'enfant par l'équipe pédagogique. Elle sera accompagnée vers les services compétents.

### 1.3 LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

#### 1.3.1 L'EQUIPE ET LES INTERVENANTS

La réglementation est fixée par l'État selon le Code de l'action sociale et des familles.

Le ratio s'apprécie en fonction du nombre d'enfants effectivement et physiquement présents dans l'établissement, quel que soit le nombre de places théoriques autorisées.

Les articles R2324-33 à R2324-45 du Code de la Santé Publique modifié définissent la composition du personnel encadrant dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Ils indiquent notamment la part minimale du personnel disposant d'un diplôme d'État et les qualifications à détenir pour encadrer des enfants dans un EAJE.

L'équipe pédagogique se compose de jardinières d'enfants et d'aides-jardinières (EJE, ES, IDE, accueillants petite enfance), d'intervenants pluridisciplinaires pour des activités spécifiques (eurythmie, musique...) ainsi que d'un médecin ayant la fonction de référent « Santé et Accueil inclusif ».

Le projet éducatif est mis en oeuvre exclusivement par l'équipe pédagogique, laquelle travaille en concertation avec le Collège Pédagogique de l'Association École Mathias Grünewald.

A cette équipe s'ajoute le personnel technique et administratif nécessaire à la vie de la structure.

#### 1.3.2 L'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Des stagiaires peuvent être admis avec une convention de stage et être impliqués, ponctuellement, dans l'organisation de la structure sous l'encadrement d'un(e) professionnel(le) référent(e).

L'accueil de stagiaire est favorisé, mais il n'est jamais considéré comme un membre du personnel.

Selon les possibilités, des jeunes volontaires en service civique (souvent de jeunes allemands) sont accueillis sur l'année scolaire et viennent soutenir l'équipe pédagogique.

### 1.3.3 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LA FORMATION DU PERSONNEL

A travers des réunions hebdomadaires, les éducatrices et éducateurs sont activement engagés dans une gestion collaborative de tous les aspects pédagogiques du jardin d'enfants. L'accent mis sur l'entraide et le travail d'équipe, contribue à ce que chacun ait une vision globale du jardin d'enfants, et établisse une relation chaleureuse avec chaque enfant qui le fréquente.

Une semaine de réunions d'équipe est prévue en fin d'année scolaire (en juillet) afin de faire le bilan de l'année écoulée, de définir les axes d'améliorations et de préparer l'année suivante. Une semaine de pré-rentree (fin août) est également mise en place pour organiser l'année à venir et définir les projets.

Un grand nombre de nos éducateurs(trices) ont, en plus de leur formation professionnelle, suivi des formations spécialisées en pédagogie Steiner-Waldorf.

Toutes et tous participent annuellement à des sessions de formation continue, et reçoivent si nécessaire, un accompagnement adapté à leurs besoins. La compétence s'affine à travers l'approfondissement des connaissances autant que par la pratique quotidienne.

Enfin, l'équipe pédagogique bénéficie de 2h par quadrimestre (hors présence des enfants) de temps d'analyse des pratiques avec un professionnel extérieur à l'établissement.

## 2. LE PROJET EDUCATIF

### **Notre mission, nos valeurs**

Notre pédagogie cherche à favoriser le développement global de l'enfant en lien avec chaque étape de sa vie. Notre projet éducatif est au service du développement de l'enfant sur le plan affectif et social, cognitif, langagier, physique et moteur.

Nous favorisons la découverte par les sens et répondons aux besoins du jeune enfant de rencontrer le monde à travers son activité corporelle.

Nous offrons aux jeunes enfants la possibilité de s'engager dans des expériences riches et multiples à travers le jeu «libre», le contact quotidien avec la nature, les contes, les rondes et les chants, le mouvement, les activités artistiques et domestiques, dans une atmosphère de bienveillance, d'enthousiasme et de convivialité.

L'approche Steiner-Waldorf s'efforce d'apporter aux enfants une éducation équilibrée de la tête, du cœur et des mains, en amenant des apprentissages de telle sorte que plusieurs domaines peuvent être travaillés conjointement.

Au jardin d'enfants, les jeunes enfants apprennent par le jeu, grâce à leur capacité d'imitation active et créatrice caractéristique de cette période de vie.

Le respect de l'environnement, de soi et des autres, est au cœur de notre programme.

Le partage, la coopération et la résolution pacifique des conflits guident toutes les interactions.



## 2.1 L'ACCUEIL

### 2.1.1 LE PREMIER ACCUEIL, L'ADAPTATION, LA FAMILIARISATION

Avant qu'un enfant ne fasse sa rentrée en septembre au jardin d'enfants, un entretien pédagogique avec les parents en présence de l'enfant, est réalisé par la jardinière référente bien en amont. Cette étape est nécessaire afin de prendre le temps pour faire connaissance tant de la famille que de leur enfant (habitudes de vie, besoins spécifiques...). Il en sera de même pour l'accueil d'un nouvel enfant en cours d'année. Il est essentiel de transmettre à la famille le déroulement type d'une journée au jardin d'enfants, la nature des activités proposées, la spécificité de notre pédagogie et de répondre à toutes questions permettant développement une intégration aisée de leur enfant.

Lorsqu'un nouvel enfant a besoin d'une période d'adaptation, il est possible pour un parent de rester un moment dans le jardin d'enfants aux côtés de son enfant.

On parle ici d'une entrée progressive qui se fera sur plusieurs jours avec des horaires définis en fonction des réactions de l'enfant.

### 2.1.2 L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN, PEDAGOGIE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Nos jardins d'enfants proposent des groupes multi-âges, accueillant les enfants dans l'année de leur 3 ans jusqu'à leur passage à l'école primaire, permettant aux petits de prendre exemple sur les grands, et aux grands d'expérimenter l'entraide et la collaboration, ainsi que de développer la patience.

Chaque enfant passera plusieurs années avec la même jardinière qui accueillera également les fratries. Ainsi se consolide le sentiment de sécurité à travers les liens entre l'enfant, sa jardinière et sa famille.

#### *LES LIEUX, LES JOUETS*

Le petit enfant est sensible aux bruits, aux couleurs, aux textures et aux formes qui l'entourent. C'est pourquoi l'équipe pédagogique porte une attention particulière aux ambiances du Jardin d'Enfants et au déroulement harmonieux d'une journée. L'environnement du Jardin d'Enfants Rudolf Steiner est chaleureux et soigné.

Les espaces intérieurs sont accueillants, les couleurs sont apaisantes et épurées, invitant l'enfant à évoluer dans une atmosphère calme et sereine.

Dans chaque salle de classe, la couleur des murs est douce, de bonnes odeurs s'exhalent régulièrement de la cuisine. Le mobilier et les jouets sont fabriqués à partir de matériaux naturels et nobles. Choisis pour leur simplicité, ils suscitent l'émerveillement, invitent à l'imagination et à l'interaction par le jeu.

Cette ambiance permet au petit enfant de se sentir comme dans un cocon et de s'épanouir en cultivant ses capacités d'adaptation, d'engagement et de résilience.

Des objets facilement déplaçables offrent aux enfants la possibilité de modifier les aménagements, et ainsi d'éprouver cette joie unique de créer, reconstruire, laisser libre cours à l'initiative et à l'imagination.

Au fil des saisons, chaque jardinière prend soin de décorer la classe et d'installer une table des saisons qui évoluera au rythme de la nature.

Dans ce contexte, les enfants peuvent laisser libre cours à leur initiative et à leur créativité, répondant ainsi à leur besoin d'agir et de façonner leur environnement.

Les espaces de jeux extérieurs offrent à l'enfant de multiples façons d'expérimenter les éléments de la nature, d'élargir ses expériences sensorielles et sa sensibilité envers la nature. Notre structure bénéficie de deux grands jardins dont les enfants profitent quotidiennement et par tous les temps. Arbres, arbres fruitiers, espace potager, plates-bandes de fleurs, grands bacs à sable, jeux d'eau, structures de motricités en bois, balançoires et cabanes agrémentent nos jardins. Ces espaces extérieurs vont favoriser, chez l'enfant, le développement moteur, les jeux sociaux et l'exploration des éléments, tout en lui permettant d'apprendre à respecter ce qui l'entoure et à devenir naturellement porteur d'une attitude écologique.

#### *L'IMPORTANCE DU RYTHME ET DES SAINES HABITUDES DE VIE*

L'enfant apprend à se situer dans l'espace et dans le temps, au travers d'activités qui se répètent quotidiennement et qui s'accordent au rythme des saisons.

La répétition rythmée apaise, sécurise et structure l'enfant. Elle est le canevas sur lequel s'organise notre projet éducatif.

Le rythme de la vie au jardin d'enfants se fonde sur trois cycles : le rythme de la journée, de la semaine, et de l'année :

- Le déroulement de la journée se compose de différents temps que les enfants retrouvent chaque jour : temps d'accueil, jeux libres, activité dirigée, partie rythmique ou ronde, goûter, histoire, jeux en extérieur, repas et temps de repos.
- La semaine amène elle aussi ses repères et ses habitudes permettant à l'enfant de se situer progressivement dans le temps : le jour du pain, le jour de la peinture, le jour de l'eurythmie, etc.
- La vie au jardin d'enfants suit le déroulement d'une année en se reliant à ce qui se passe dans la nature au cours des saisons et aux différentes fêtes.
- L'insertion de l'enfant dans des rythmes est conçue pour soutenir l'enfant dans l'élaboration de son propre rythme intérieur, ce qui lui permet de se relier au cycle de la nature et de développer de saines habitudes de vie.

## 2.2 LE SOIN

### 2.2.1 L'ALIMENTATION

#### *LES GOUTERS*

La fabrication hebdomadaire du pain et la participation à l'élaboration quotidienne des goûters, sont des expériences concrètes pour les enfants : cela les sensibilise à une grande variété d'aliments et d'expériences culinaires. Les enfants sont ainsi heureux de partager avec leurs pairs ce qu'ils ont cuisiné avec leur jardinière.

Tous les matins, des goûters légers, sains et issus de l'agriculture biologique, sont préparés dans les groupes respectifs : fruits, soupe de légumes, céréales chaudes...

L'après-midi, un goûter de fruits est servi aux enfants lors du réveil de la sieste.

Lors d'occasions spéciales, les jardinières peuvent aussi proposer une activité cuisine : crêpes, crumbles, etc.

#### *LA CANTINE*

Les enfants qui restent l'après-midi au jardin d'enfants mangent le midi à la cantine. Ils sont accompagnés de deux jardinières du matin et des deux jardinières d'après-midi.

Les repas de midi sont préparés à la cantine de l'école Mathias Grünwald (à partir de produits issus de l'agriculture biologique en majorité et en favorisant les produits de saison et locaux) et acheminés en containers hermétiques jusqu'à la salle de repas du Jardin d'Enfants.

Lors des repas, les jardinières s'emploient à créer une atmosphère calme et sereine propre à apprécier ce moment propice aux échanges, à la sensibilisation aux aliments sains, au respect des bonnes manières à table et à la propreté.

### 2.2.2 LE SOMMEIL

Le déjeuner et le temps de repos font la transition entre le matin et l'après-midi.

Après le repas, les enfants sont repartis en deux groupes suivant leur stade de développement et leurs besoins (dormeurs et non dormeurs).

Deux salles sont équipées de mezzanine offrant ainsi un espace repos pour tous les enfants qu'ils fassent la sieste ou non.

Des lits superposés sont répartis dans ces mezzanines et chaque enfant se voit attribué nominativement un lit.

Chaque groupe d'enfants avec sa jardinière a son propre rythme :

#### **Groupe « ETOILES » pour les enfants de 3 ans à 4 ans et demi**

Aux plus petits nous proposons un rythme lent et sécurisant. L'après-midi commence avec un bon temps de repos, accompagné de musique douce, de chants et d'une petite histoire pour favoriser la détente et l'endormissement. Chaque enfant se lève à son rythme et est accueilli dès son réveil par l'aide-jardinière présente dans la mezzanine durant tout le temps de sieste.

La jardinière d'après-midi référente est, quant à elle, avec les autres enfants déjà levés qui se retrouvent pour jouer librement ou qui souhaitent participer à des activités guidées (cuisine, bricolage, rondes...).

### **Groupe « SOLEIL » pour les enfants de 4 ans et demi à 6 ans**

Pour eux aussi, l'après-midi commence par un temps calme accompagné d'un conte et de musique. L'après-midi est vouée aux activités coopératives de mouvement ou de concentration, au jeu libre et créatif. L'accent est particulièrement mis sur la vie en extérieur qui permet la diversité des mouvements : se promener, grimper, sauter à la corde, jardiner... Cela permet d'ouvrir davantage les perceptions sensorielles, de favoriser l'exploration de la nature, de se lier tout naturellement à la beauté du vivant.

Des ateliers coopératifs plus élaborés, invitent à l'échange convivial, à une organisation respectueuse et solidaire entre les enfants ainsi qu'au développement d'une autonomie et d'une responsabilisation sans contrainte excessive et adaptée à la maturité des enfants de cet âge. L'enfant apprend doucement à devenir porteur de certaines tâches grâce au rythme et à la répétition.

### 2.2.3 L'HYGIENE ET LES SOINS CORPORELS

Des temps spécifiques dédiés à l'hygiène sont intégrés dans notre rythme quotidien : à l'arrivée de l'enfant, avant et après le goûter, après le passage aux toilettes, avant et après le repas. Ces temps de soins corporels sont toujours accompagnés par une chanson de transition expliquant chaque étape du lavage de mains. Les plus petits apprennent souvent par imitation des plus grands.

Nous disposons de cloisons entre chaque toilette favorisant ainsi l'intimité de l'enfant et un adulte est toujours de surveillance lors de ces temps dédiés. Nos sanitaires et notre mobilier sont adaptés à la taille des enfants accueillis favorisant ainsi leur autonomie.

La plupart des enfants accueillis au jardin d'enfants sont déjà « propres » en arrivant et les jardinières se mettent en relation avec les parents pour les situations plus délicates.

## 2.3 LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN-ETRE ET L'EVEIL

### 2.3.1 LE JEU ET LES ACTIVITES

#### *LE JEU A L'INITIATIVE DE L'ENFANT*

Le jeu n'est pas pour le petit enfant un simple divertissement mais le moyen de rencontrer le monde et d'y œuvrer. C'est pourquoi cette activité est au centre du projet pédagogique du Jardin d'Enfants Steiner-Waldorf.

C'est dans les moments de jeux non dirigés par l'adulte que l'enfant découvre son sentiment de liberté, sa capacité d'agir et de transformer son environnement, tout en développant sa confiance, sa créativité et son imagination.

Ses expériences vécues lors des jeux libres renforcent ses facultés d'attention, de concentration et de résolution de problèmes, tant au niveau affectif que cognitif.

Laisser l'enfant jouer librement lui permet de se construire, de découvrir et d'explorer de nouveaux champs d'intérêts. Lors des périodes de jeux initiés par les enfants, la jardinière

adopte un rôle de facilitatrice : elle les accompagne à travers une observation attentive de leurs besoins, de leurs interactions et leur porte une assistance discrète, sans jamais diriger le jeu.

À l'intérieur de chaque jardin d'enfants, un entourage propre à un apprentissage actif, ouvert et stimulant est créé à travers les espaces, les jouets et les matériaux mis à la disposition de l'enfant : coin dinette, poupées, déguisements, tissus, matériel de construction et de bricolage, etc.

Les objets simples et non spécialisés peuvent devenir tout ce que l'imagination désire qu'ils deviennent. Ils favorisent les jeux imaginatifs et les jeux de rôles, permettant ainsi à l'enfant de recréer des scènes de la vie quotidienne. À travers ce temps de jeux libres, l'enfant expérimente son équilibre, la densité des objets, les textures, tout en étant immergé dans la vie du groupe.

Le jeu libre quotidien en extérieur et par tous les temps, élargit le champ de liberté d'action et le ressenti dans l'espace. L'enfant y fait de nouvelles expériences motrices, sensorielles et cultive son sens de l'observation. L'enfant entre en contact avec tous les éléments de la nature : la terre, l'eau, l'air, le vent, le froid, le chaud, la boue, la pluie et la neige... Dans cette perspective, nous apportons un soin particulier à l'agencement et à l'entretien des lieux.

Des matinées natures et des sorties en forêt sont aménagées pour favoriser le mouvement.

#### *LES ACTIVITES ARTISTIQUES ET QUOTIDIENNES*

Chaque jour, les enfants sont stimulés par le biais d'activités artistiques mais également grâce aux activités quotidiennes prenant soin du lieu de vie. Préparer le goûter, mettre la table, laver la vaisselle, ranger et nettoyer la salle sont autant de situations concrètes qui développent l'autonomie et de saines habitudes de vie.

Les activités artistiques reviennent de façon rythmique, au fil des semaines : l'aquarelle, le modelage, l'eurythmie, le dessin, les bricolages de saisons et la fabrication du pain.

Ces activités artistiques et de vie quotidienne dirigées par les jardinières, sont au cœur de notre méthode pédagogique et sont proposées aux filles comme aux garçons sans aucune distinction de genre.

#### *LE DESSIN*

Le matériel de dessin est spécifique au jardin d'enfants. Nous proposons aux enfants des blocs de cire d'abeille colorés qu'ils pourront tenir en main facilement grâce à leurs formes rectangulaires. Cet outil leur offrira plusieurs possibilités pour dessiner (contrairement à la mine de crayon). Le bloc peut être utilisé à plat pour étaler la couleur ou dans les coins.

Le dessin peut être proposé de façon journalière (dès l'accueil des enfants en attendant que les camarades soient tous là), hebdomadaire (au cours d'une activité) ou quand ils le souhaitent.

Le matériel est en accès libre dans la classe et cette activité n'est quasiment jamais dirigée. Ils peuvent dessiner ce qu'ils souhaitent, comme ils le souhaitent. Il peut néanmoins arriver que les dessins soient réalisés dans un but précis (fabrication d'une carte, d'une image animée, etc.) et que des propositions soient alors faites par l'adulte.

Les éducateurs accordent une grande importance au dessin libre pour compléter leur observation du développement de l'enfant.

### *L'AQUARELLE*

Au jardin d'enfants, les enfants font l'expérience hebdomadaire de la peinture à l'aquarelle sur feuille mouillée. L'utilisation de l'aquarelle sous forme liquide offre un mélange fluide et mobile sur le papier.

Les couleurs sont vibrantes, propres et fluctuantes et se fondent les unes dans les autres, se déplacent, rampent et se répandent. Sous le pinceau des enfants, elles jouent, elles grandissent, semblent prendre vie.

Les interactions du jeune enfant avec les couleurs lui permettent de ressentir la qualité de chaleur ou de fraîcheur propres à chaque nuance. Contrairement à d'autres moyens créatifs, l'aquarelle ne limite pas l'enfant à l'exactitude d'une forme ou d'un contour, de sorte que beaucoup d'enfants se sentent plus libres de créer et d'expérimenter.

De l'exploration pure de la couleur, l'enfant développe au fil des ans, une maîtrise croissante et un sens artistique naturel.

### *LE MODELAGE*

L'activité « modelage » est proposée aux enfants du jardin d'enfants tout au long de l'année avec différents matériaux (cire d'abeille, cire-argile, pâte à modeler fait maison, pâte à sel.). Pendant l'atelier « modelage » les enfants découvrent et appréhendent la matière et les différentes textures mais aussi les couleurs ou les odeurs. Les enfants peuvent développer leur sens du toucher, la motricité fine, leur dextérité, affiner la précision de leurs gestes et la coordination œil/main. Avec joie ils sont dans "le faire", le défaire et recommencent à l'infini pour faire évoluer leur production.

Ils peuvent également explorer divers outils tels que : rouleaux, couteaux, fourchettes, emporte-pièces....

Par ailleurs l'atelier « modelage » permet de libérer l'énergie, d'apaiser les tensions, d'améliorer la concentration et peut aider les enfants à se calmer et à se détendre.

### *LES BRICOLAGES DE SAISON*

Pratiqués de façon hebdomadaire tout au long de l'année, ou bien de façon intensifiée à l'occasion des fêtes des saisons rythmant la vie du jardin d'enfants, les ateliers "bricolages de saison" offrent aux enfants l'occasion de s'adonner à la réalisation de petits bricolages tels que des bracelets en noisetier, des transparents de fenêtre en papier de soie, des lanternes, des bougies en cire d'abeille, etc.

Le bricolage finalisé, d'abord présenté par la jardinière constitue le but à atteindre, parfois en plusieurs étapes. La réalisation d'un objectif concret aide les enfants à mobiliser leur concentration, et sollicite aussi la patience et la persévérance.

Les bricolages proposés sont soigneusement choisis et donnent l'occasion de découvrir et de manipuler des matériaux divers et variés tels la laine, le bois, la cire d'abeille, la soie, ou encore ceux prélevés directement dans la nature lors des sorties en forêt : mousse, feuille, écorce etc. Le degré d'autonomie des enfants variant bien évidemment avec leur maturité, les plus petits se limiteront à certaines étapes simples.

Les ateliers bricolages aiguisent la motricité fine et favorisent également l'émergence progressive d'une pensée structurante et méthodique.

## *LES RONDES*

Typique de la pédagogie Steiner-Waldorf, les rondes journalières sont constituées de chants et de poésies en lien avec les saisons, accompagnés de mouvements, de jeux sociaux et de jeux de doigts. La musique et le mouvement ont une grande place tout au long de la journée au jardin d'enfants.

La pratique de la ronde permet de développer la motricité fine à travers des jeux de doigts et des gestes plus petits, mais aussi la motricité globale à travers des sauts, des galops, des équilibres, des danses, etc.

La ronde favorise également l'alphabétisation et les pré-mathématiques de manière active et corporelle, par le chant, la parole, le mouvement et la narration.

Sur le plan social, la ronde est une belle façon de se rassembler le matin, de promouvoir les relations interpersonnelles, le sens du groupe et le respect de l'autre, en le vivant et sans besoin de le théoriser. La ronde permet enfin de travailler de manière inclusive avec des enfants d'âges différents.

## *L'HISTOIRE*

Les enfants baignent quotidiennement dans des histoires riches et nourrissantes : contes, fables, histoires d'animaux et de nature. Ces histoires sont narrées par les jardinières.

La narration et l'élocution contribuent à développer un langage fluide et riche, c'est pourquoi les jardinières prennent grand soin du choix des mots en modélisant un discours clair. Elles aident ainsi les enfants à construire leur vocabulaire et à développer leurs compétences linguistiques.

Par ailleurs, les histoires nourrissent l'imagination et les facultés de représentation, elles stimulent la concentration, l'attention et la mémoire.

Au jardin d'enfants, les histoires sont généralement répétées sur plusieurs semaines, peuvent être racontées à l'oral la première semaine, accompagnées de théâtre de marionnettes la deuxième semaine et jouées par les enfants la troisième semaine. Les enfants auront ainsi l'opportunité de relier l'oral à l'élément visuel et de prendre part à l'interprétation de l'histoire en adoptant un rôle.

## *LA FABRICATION DU PAIN*

Au jardin d'enfants, l'activité de fabrication du pain est proposée chaque semaine tout au long de l'année. Pendant environ vingt minutes, les enfants revêtent leur tablier et deviennent de petits boulangers (ou pâtisseries) s'exerçant au pétrissage. Ils inventent des personnages, des animaux, des aliments, des fleurs, des formes... qu'ils pourront emporter à la maison ou à nouveau rassembler pour en faire un gros pain commun qui sera mangé au goûter le lendemain.

A cette occasion, les enfants commencent à utiliser certains outils de mesure comme la balance à plateau ou le verre mesureur. Ils différencient et comptent les ingrédients, estiment et pèsent la quantité de farine... Puis lorsque la pâte est prête, il faut diviser le gros pâton en fonction du nombre d'enfants présents à la table, pour que chacun puisse pétrir et former son pain. L'atelier boulangerie met les sens en éveil : le toucher, l'odorat, le goût.

## *L'EURYTHMIE*

L'eurythmie, terme utilisé en Grèce Antique peut être traduit par "mouvement juste et harmonieux", est un art du mouvement et de l'espace enseigné dans les jardins d'enfants Steiner-Waldorf.

Un professeur spécialisé anime la séance d'eurythmie hebdomadaire, accompagné de musique jouée par un(e) musicien(ne) ou par une jardinière avec des instruments pentatoniques tels la lyre et le xylophone.

Lorsque le petit enfant voit un ruisseau couler ou une biche sauter ou lorsqu'il perçoit tout ce que lui raconte la nature, il se tourne vers elle avec joie, se meut comme elle, imite ce qu'il voit et entend. Le plaisir augmente encore lorsque le rythme se joint au mouvement, lorsqu'on le canalise en frappant dans les mains, en chantant, en sautant ou en faisant des rondes. L'eurythmie met toutes ces impulsions motrices en œuvre. Elle les revêt de poésie et les transforme en mouvements dansants et naturels. Le thème de la séance en lien avec les saisons sera repris de manière identique au moins pendant quatre semaines pour permettre à l'enfant de se lier pleinement à ces expériences.

Ainsi l'eurythmie liant les mouvements aux sonorités du langage et aux différentes images évoquées dans les histoires et comptines proposées, accompagne le développement moteur du jeune enfant : coordination, latéralisation, maîtrise et évolution progressive des mouvements seront sollicités de façon joyeuse.

L'accompagnement instrumental, la répétition des comptines, les rythmes scandés en lien avec le mouvement sollicitent chez l'enfant le développement du langage et le sens musical. Le partage dans la joie avec le groupe est une tonalité indispensable et fondamentale de cette activité.

## *LES FÊTES*

Dans la pédagogie Steiner-Waldorf, les fêtes traditionnelles qui ponctuent l'année tiennent une place prépondérante. Elles sont souvent saisonnières et reflètent ce qui se passe dans le monde naturel autour des enfants, accompagnant les transformations de la lumière et de la végétation.

On célébrera ainsi la fête des récoltes à l'équinoxe d'automne (Saint Michel), le chemin vers l'obscurité de la fête des lanternes (Saint Martin) jusqu'au solstice d'hiver avec l'Avent, ou encore la Chandeleur et le Carnaval à la sortie de l'hiver, la Saint Jean au solstice d'été. Ces fêtes saisonnières, de tradition chrétienne, ne sont pas célébrées dans un but confessionnel mais cherchent à faire ressortir des qualités universelles contenues dans l'univers et dans l'homme.

Aussi, la préparation en amont des fêtes, par le biais d'activités artistiques simples auxquelles l'enfant participe, est primordiale au jardin d'enfants : fabriquer sa lanterne, confectionner du pain, créer des fleurs en papier...

Petit à petit, ces fêtes traditionnelles saisonnières deviennent pour l'enfant des repères dans l'année. Elles permettent de cultiver son ouverture au monde, à sa beauté.



## LES ANNIVERSAIRES

Au jardin d'enfants, les anniversaires des enfants sont des moments de célébrations soulignés par une histoire personnalisée, un "rituel" spécial, des chants et un goûter festif. Ainsi, l'enfant fêté ressent l'importance qu'il occupe au sein du groupe à travers l'attention particulière que lui portent ses jardinières et ses camarades ce jour-là. Tous les enfants ressentent cette qualité d'empathie et cultivent le bonheur du partage.

### 2.3.2 L'EGALITE GARÇON FILLE

Toutes les activités décrites ci-dessus sont proposées à tous les enfants et ce quel que soit le «genre» de l'enfant accueilli. Il tient à cœur des jardinières de laisser chaque enfant se développer librement sans l'enfermer dans un stéréotype lié à son sexe. Cette thématique est abordée également lors de nos réunions de parents.

## 3. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

### 3.1 LES MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS

#### DYNAMIQUE TERRITORIALE

Le jardin d'enfants Rudolf Steiner de Logelbach-Wintzenheim s'insère au cœur des différentes possibilités en matière d'accueil du jeune enfant proposées par les municipalités et associations alentours. Il représente une alternative et permet d'élargir le choix des modes de garde auxquels les parents peuvent prétendre.

Le jardin d'enfants est ouvert à toutes les familles qui s'intéressent à son projet éducatif et à ses valeurs, quel que soit leur lieu de résidence et quelle que soit leur origine ethnique, sociale ou leur appartenance religieuse y compris pour les parents en insertion sociale ou professionnelle.

Fréquenté au début par des familles qui connaissaient déjà la pédagogie, le jardin d'enfants se donne les moyens de se faire connaître dans l'agglomération colmarienne et au-delà : trois «portes ouvertes» par an, des conférences-débats dans nos locaux et ailleurs, des fêtes ouvertes au public, des réunions d'information et une présence sur internet et les réseaux sociaux.

Depuis quelques années existent à Logelbach et à Colmar des crèches accueillant des enfants de 2 mois à 4 ans, s'inspirant de la pédagogie Steiner-Waldorf : « La Maison qui chante » (micro-crèche) et la crèche inter-entreprises « Le jardin des petits ». Ces deux crèches permettent au Jardin d'Enfants d'offrir à l'enfant et à sa famille une continuité pédagogique. L'école Mathias Grünewald qui met en application la pédagogie Steiner-Waldorf à travers les classes élémentaires, le collège et le lycée permet d'inscrire l'enfant dans cette même continuité tout au long de son développement et de la scolarité obligatoire.

La communauté “école” qui entoure l’ensemble des enfants est constituée du Jardin d’Enfants et de l’École Mathias Grünewald (allant de la 1ère à la 12ème année – école primaire, collège et lycée).

Bien qu’elles constituent des structures distinctes qui répondent à deux ministères différents, le jardin d’enfants et l’école occupent le même terrain et partagent de nombreux événements, des ressources, et du personnel. Nombre d’enfants qui fréquentent le Jardin d’Enfants poursuivent ensuite leur scolarité à l’École Mathias Grünewald. La transition s’effectue naturellement tant pour les enfants que pour leur famille.

## 3.2 LES MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L’ETABLISSEMENT

### 3.2.1 UNE COMMUNAUTE BASEE SUR LE PARTENARIAT ET LA COEDUCATION

Le jardin d’enfants est juridiquement porté par l’association du Jardin d’enfants R. Steiner, et fonctionne selon des principes associatifs.

C’est pourquoi les parents sont invités à s’impliquer régulièrement au sein de missions diverses :

- ménage des lieux pédagogiques
- travaux d’entretien et d’aménagement
- jardinage
- participation à l’organisation et l’animation des trois marchés annuels de l’école et aux nombreux événements festifs qui ponctuent l’année scolaire
- implication dans la gestion de la structure à travers le Conseil d’Administration (chargé de représenter diverses commissions).
- participation aux assemblées générales

Les parents peuvent ponctuellement ou durablement faire bénéficier le jardin d’enfants de leurs compétences professionnelles et individuelles. L’enfant peut de son côté, voir à profit ses parents s’impliquer dans l’environnement qu’il fréquente.

La relation avec les différents acteurs est basée sur la confiance, l’ouverture et la volonté de travailler ensemble, tout en reconnaissant et en accueillant la diversité des différentes familles. Tel un écosystème, chaque élément évolue en lien avec les autres membres de la collectivité à laquelle il est lié. L’enfant étant notre préoccupation commune, nous favorisons l’unité et la cohérence entre la vie à la maison et au jardin d’enfants.

## 3.3 LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

### 3.3.1 LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Plusieurs rendez-vous individuels d’environ une heure ont lieu au cours de l’année soit à la demande des jardinières soit à celle des parents.

Ces échanges, souvent très riches, permettent aux parents de suivre sur plusieurs années, l’évolution de leur enfant (comment il mûrit socialement, son lien aux diverses activités, sa façon de s’impliquer dans les tâches du quotidien...).

La jardinière décrit ce que vit l'enfant à l'école. De leur côté, les parents racontent ce qu'il vit à la maison, ce qu'il rapporte de sa vie du jardin d'enfants ou, si le cas se présente, ils peuvent aborder une situation difficile afin de cheminer ensemble vers une solution.

Parents et jardinières peuvent ainsi améliorer leur accompagnement et renforcer leurs liens mutuels de confiance.

### 3.3.2 LES REUNIONS DE PARENTS

Afin qu'une collaboration claire et confiante s'établisse entre les parents et l'équipe pédagogique, une réunion de parents est rapidement organisée en début d'année. Des points importants y sont abordés : horaire des activités, matériel à apporter, nom des intervenants, fonctionnement, date des réunions, etc.

Trois réunions annuelles pédagogiques sont organisées afin de permettre aux parents d'approfondir maints aspects de notre pédagogie, à travers des apports thématiques, des questions ouvertes et des activités artistiques.

### 3.3.3 L'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

Le jardin d'enfants Rudolf Steiner a ouvert depuis novembre 2022 un accueil parents/enfants animé bénévolement par une ancienne jardinière, lequel se déroule tous les mercredis matin de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires et jours fériés).

Cet accueil parents/enfants est ouvert aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s). Il s'agit de proposer un temps d'échanges et de partages entre parents, un temps de jeu et de rencontre pour les enfants, un temps ponctué de chants, de comptines, d'histoires, de petits bricolages de saison, etc.

Cet accueil parents/enfants est ouvert à toutes les familles désireuses de connaître notre pédagogie et se fait sur simple inscription préalable.

### 3.3.4 DES TEMPS DE FORMATION ET SOIREES THEMATIQUES

Tout au long de l'année, le jardin d'enfants, l'école Mathias Grünewald ou encore la Fédération pédagogie Steiner-Waldorf proposent aux parents comme aux professionnels des temps de formation mais aussi des soirées thématiques, permettant d'échanger autour des questions d'éducation, de tisser des liens entre les parents mais également entre les parents et les professionnels.

## 3.4 LES DISPOSITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES ENGAGEES DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Les familles ayant un ou des enfants inscrits au jardin d'enfants, contribuent financièrement :

- si l'enfant a moins de 4 ans : tarification PSU
- si l'enfant a plus de 4 ans : versement d'un écolage mensuel dont le montant est calculé en fonction des capacités matérielles des familles. En effet, le jardin d'enfants et l'école étant autofinancés, notre fonctionnement se distingue d'un EAJE plus «classique». Chaque famille qui souhaite inscrire son enfant de plus de 4 ans, verse un écolage mensuel calculé au plus juste par rapport à sa situation. Afin de préserver cet esprit de fraternité qui caractérise notre

association, les écolages ne sont pas les frais de scolarité par enfant mais correspondent à une contribution que chaque foyer s'engage à apporter au fonctionnement global de la vie de nos établissements (jardin d'enfants et école).

En parallèle, un Fonds de solidarité pour les familles rencontrant des difficultés ponctuelles pour honorer leur écolage, a été créé. Chaque famille peut faire une demande afin de pouvoir poursuivre leur choix pédagogique.

Le Conseil d'Administration est toujours à l'écoute des familles pour trouver la solution la plus juste à chaque situation tout en assurant la pérennité de l'association.

### 3.5 LA DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les lieux d'accueil de la petite enfance sont des lieux de prévention précoce, où parents et professionnels s'interrogent sur leurs pratiques quotidiennes, pour préserver la santé des jeunes enfants et transmettre les valeurs du développement durable à la génération future. Dans notre structure, nous envisageons le développement durable comme un facteur d'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille et comme un facteur de performance de nos établissements.

Le développement durable est une démarche globale que nous mettons en œuvre et partageons tant au niveau de la gouvernance de l'association, qu'au niveau des équipes de professionnels.

C'est l'ensemble de ces actions, à petite ou grande échelle, qui permettent d'instaurer une dynamique durable, fondée sur le principe de recherche continue de l'amélioration de la qualité d'accueil et invitent à se questionner sur nos pratiques pour rechercher l'efficacité et la qualité au plus proche des besoins.

#### 3.5.1 LES LOCAUX

Dans la conception et l'aménagement de la structure, nous prenons en considération le facteur écologique afin de nous rapprocher des normes de Haute Qualité Environnementale. Les nouveaux projets s'inscrivent dans le cadre des bâtiments « basse consommation ». Dans le souci de minimiser la consommation énergétique, nos locaux peuvent être munis de systèmes de ventilation en double flux, de systèmes de chauffage par le mur avec circuit d'eau constante, de détecteurs de présence et de capteurs de luminosité naturelle ainsi que d'éclairages à technologie LED.

Le choix des matériaux est également mûrement réfléchi puisque nous privilégions des matériaux naturels dont les émissions de polluants volatils sont plus faibles.

Ces choix, respectueux de l'environnement et soucieux de limiter les sources d'émissions de substances polluantes, contribuent à proposer aux enfants et aux professionnels qui les accueillent, un environnement sain. En effet, le choix de matériaux sains et écologiques, d'aménagements intérieur écologiques (peintures, colles, vernis...) conditionne la qualité de l'air intérieur.

### 3.5.2 LES ACHATS RESPONSABLES

Notre politique d'achats intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social (responsabilité sur les emplois indirects), tout en favorisant le développement économique.

Chaque achat est réfléchi pour prendre en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, la consommation raisonnée des ressources mais aussi l'efficacité économique en réfléchissant au plus près des besoins.

En respectant ces principes d'écoconception, nous avons pu choisir des produits de meilleure qualité et mieux adaptés aux enfants, en phase avec notre politique de développement durable tout en maîtrisant les coûts.

Notre démarche concernant les achats s'applique autant sur les biens de consommation courante comme le matériel pédagogique (choix de jeux en bois issus de la gestion durable des forêts et labellisés...) que sur nos achats informatiques (déploiement d'un outil de gestion permettant la dématérialisation des documents administratifs).

### 3.5.3 L'ALIMENTATION

L'alimentation est au cœur des préoccupations quotidiennes de nos professionnels et des parents.

Les repas de midi sont préparés chaque jour sur place à la cantine de l'école Mathias Grünwald et acheminés dans un container hermétique jusqu'à la salle de repas du jardin d'enfants. L'origine, la saisonnalité et la qualité (produits issus de l'agriculture biologique en majorité) sont privilégiées dans le choix des produits.

Grâce à une communication journalière avec la cantine nous pouvons ajuster le nombre de repas au plus proche de la livraison et prendre en compte des régimes spécifiques.

Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés dans notre structure.

Enfin, parce que l'éveil au goût fait partie intégrante de notre projet, des découvertes gustatives sont proposées lors des ateliers culinaires organisés au sein des groupes.

### 3.5.4 L'ENTRETIEN / NETTOYAGE

Pour l'entretien de notre structure, nous utilisons des éco-détergents à base d'ingrédients biologiques certifiés. Ce choix contribue à proposer un air plus sain et des produits qui respectent l'environnement. Le nettoyage s'effectue avec des lavettes en microfibre qui nécessitent l'utilisation de moins d'eau et de détergent.

### 3.5.5 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

Dans un souci de consommation raisonnée notre équipe a à cœur d'économiser au maximum les énergies et ressources telles que l'électricité (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient), l'eau (ne pas laisser couler les robinets, utiliser les doubles chasses), le papier (imprimer le papier en recto-verso, privilégier les communications dématérialisées), les essuie-mains (limiter le nombre de

feuilles de papier absorbant), l'alimentation (gestion des stocks, anticipation et ajustement des commandes de repas, réutilisation des fruits non consommés sous forme de jus, compotes, gâteaux).

Tout souci d'écoulement anormal d'eau ou de dérèglement de température du chauffage ou de l'eau est signalé au pôle maintenance afin de maintenir en bon état les installations et d'effectuer les réglages nécessaires.

### 3.5.6 TRIER

Nous trions consciencieusement les déchets selon la politique de tri mise en œuvre sur la commune. Nous avons également un compost à disposition pour tous les déchets verts.

Nous collectons le papier, carton, etc. via la mise en place de containers dédiés dans notre structure.

### 3.5.7 NOTRE GESTE PEDAGOGIQUE

L'équipe professionnelle joue un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elle accueille quotidiennement. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau...

De façon générale, de nombreuses activités pédagogiques peuvent servir de support aux actions de sensibilisation : trier les déchets et avoir des poubelles de tri dans chaque groupe, ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération, travail sur les fruits et légumes de saison, création d'un potager, d'un compost.... Le développement durable laisse une grande place à la créativité !

Tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter notre environnement. Nous encourageons l'équipe à adopter un comportement responsable, à consommer de manière responsable et à transmettre ces valeurs aux enfants.

## CONCLUSION

Le jardin d'enfants Rudolf Steiner offre donc un cadre chaleureux et bienveillant aux enfants qu'il accueille. La gouvernance de notre structure étant basée sur un modèle collégial, avec des responsabilités pédagogiques et administratives partagées au sein de l'équipe, les jardinières passent donc beaucoup de temps ensemble à discuter de tout ce qui concerne le jardin d'enfants : les pratiques pédagogiques, les fêtes, les espaces extérieurs, les forces et les défis des enfants des groupes respectifs.

Ce travail d'équipe hebdomadaire très riche, amène les jardinières à se familiariser avec tous les aspects de la vie technique du jardin d'enfants mais aussi avec tous les enfants accueillis. Ainsi, même s'il appartient à un groupe spécifique, chaque enfant est porté par l'équipe toute entière et accompagné au plus juste dans son développement.

Enfin, le travail accompli par l'équipe pédagogique afin de promouvoir le jardin d'enfants en dehors de sa parenté grâce à de multiples moyens de communication vers l'extérieur, a suscité un réel engouement et s'est traduit par une hausse importante des demandes d'inscription pour la rentrée 2022-2024.

JARDIN D'ENFANTS RUDOLF STEINER  
4 RUE HERZOG 68124 LOGELBACH  
[WWW.PEDAGOGIE-STEINER-COLMAR.FR](http://WWW.PEDAGOGIE-STEINER-COLMAR.FR)  
09 62 32 73 01